

La formation initiale de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) prépare vos collaborateurs à intervenir rapidement en cas d'accident en pratiquant les gestes de premiers secours. Elle permet d'acquérir les connaissances nécessaires à une action de secours et de prévention dans le monde du travail.

La formation est conforme au guide et référentiel SST de l'INRS, et certifiée selon les critères d'évaluation définis par l'INRS. Il sera délivré une carte SST.

La formation initiale est suivie d'un maintien et actualisation des compétences (MAC) tous les 24 mois.

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Objectifs :

Pour être inscrit sur la liste opérationnelle des Sauveteurs Secouristes du Travail de l'entreprise, à l'issue de la formation, les participants devront être capables de :

- **Identifier** les dangers au sein de leur entreprise.
- **Eviter les accidents** de travail et maladies professionnelles.
- **Effectuer les gestes de premiers secours** en situation d'accident.

Contenu pédagogique : Suivant le référentiel technique et pédagogique du sauveteur secouriste du travail en vigueur

La formation intègre 3 thèmes :

- **Se situer en tant que SST dans son entreprise**
- **La conduite à tenir en cas d'accident**
- **L'application de ses compétences SST à la prévention dans l'entreprise**

THEORIE	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none"> ○ Les SST et la santé au travail : Son rôle, les définitions et indicateurs, le cadre juridique ○ La prévention dans l'entreprise : les interlocuteurs en matière de prévention, l'intérêt d'informer face à une situation à risque, les mesures de prévention, accidents et maladies professionnelles, la description d'une situation dangereuse, le plan de prévention ○ Le plan d'intervention du SST : <ul style="list-style-type: none"> ● La protection : repérer les situations dangereuses et supprimer le danger, les dégagements d'urgence, les mesures de protection, l'alerte aux populations ● Examiner la victime : déceler une urgence vitale ● Faire alerter ou alerter : les moyens d'alerte, les numéros d'urgence, le message d'alerte. ● Secourir : la victime saigne abondamment, s'étouffe, répond et se plaint de malaise, se plaint de brûlures, se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, ne répond pas mais elle respire, ne répond pas et ne respire pas. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ La victime saigne abondamment : les hémorragies, les gestes associés et les cas particuliers (hémorragie avec un corps étranger, saignement de nez, vomissement ...) ○ La victime s'étouffe : l'étouffement total ou partiel, les gestes associés (pour les adultes, les enfants, les nourrissons, les femmes enceintes, etc...) ○ La victime se plaint de malaise : les signes du malaise, la mise au repos, le questionnement de la victime et des témoins, l'alerte, les cas particuliers ○ La victime se plaint de brûlures : Les différents types de brûlures, la conduite à tenir pour les brûlures thermiques, chimiques, électriques, et pour les brûlures internes par ingestion ou inhalation ○ La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements : les traumatismes et les fractures ○ La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment : la détermination de la gravité d'une plaie, la conduite à tenir pour les plaies graves, la conduite à tenir pour les plaies simples, les membres sectionnés ○ La victime ne répond pas mais elle respire : Le contrôle de la conscience et de la respiration, la libération des voies aériennes, la PLS, les cas particuliers ○ La victime ne répond pas et ne respire pas : la prise en charge des victimes d'arrêt cardio-respiratoire, les gestes associés pour les adultes, les enfants et les nourrissons, les cas particuliers, l'utilisation du DAE

Méthodes et moyens :

Pour chaque module, des exposés interactifs et/ou des exercices pratiques sont réalisés :

Etude de cas, mise en situation, etc.

Matériel et maquillage de simulation pour la réalisation de cas concrets.

Livret et plan d'intervention SST remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation et d'obtention du certificat :

Contrôle continu et épreuve certificative selon la grille INRS

QCM sur tablette tactile

Remise d'une attestation en fin de formation.

Public concerné et pré-requis :

Tous salariés du régime agricole souhaitant acquérir le titre de SST.

Lieu : CFC LYON PRESSIN

Effectif : entre 4 et 10 personnes

Intervenant(s) : Formatrice certifiée et habilitée par la MSA

Prix net :
220€/pers.

Contact : Laurène TISSANDIER ou Julie CHEVALLIER
Tél : 04 78 56 73 80 (BVn°2) / Port : 06 46 90 29 44
cfc.formation@cneap.fr